



Séparation dans mes droits

Par **lisbeth_old**, le **29/12/2007** à **11:07**

Mon concubain, depuis peu, sort tous les week-end, à partir du vendredi pour revenir le lundi matin.
Je ne supporte plus cette situation et je lui ai demandé de partir, depuis ce sont les menaces verbales et physiques. Ma petite fille a juste eu le temps derncrier hier sinon je recevais un coup.
J'ai peur, lorsque je rentre du travail, et je n'ose pas partir car si je quitte le foyer il veut tout me mettre à dos et surtout je ne veux pas être séparé de ma petite fille.
Je ne gagne que le smic, il sait très bien que j'aurais du mal à terminer les fins de mois.
Quel démarche dois-je faire pour ne pas être en tord ?

Par **patrick02**, le **30/12/2007** à **10:22**

Bonjour,
Triste constat une fois encore que le vôtre. je compatis. Si vraiment la situation est devenue invivable pour vous et insécurisante pour votre petite fille, rapprochez vous du Tribunal le plus prôche de chez vous, renseignez vous pour connaître les horaires de consultations gratuites des avocats. Ensuite, l'on vous invitera à remplir un dossier d'aide judiciaire qui prendre en charge les frais et vous engagerez une procédure. Mais vous n'en êtes pas encore là, l'on vous aidera au fur et à mesure.
Pour l'instant, sur un point de vue relationnel avec votre concubin, ne tentez pas de discutez de sujets ou menaces qui se verraient plus irritantes qu'utiles.
Restez calme en toutes circonstances et agissez dans l'intérêt de votre enfant et du vôtre.
Bon courage ,
Patrick